Compte-rendu du GT Solvabilité II XBRL France du 17 mars 2015

Ordre du jour

- Démarrage du groupe XBRL Europe « Supervisory Reporting » et son wiki
- Création du site e-SURFI Assurance de l'ACPR
- Point sur la taxonomie V1.5.2.b / V1.5.2.c
- Point sur les remises à l'ACPR
- Point sur les règles de remise
- Problématique des remises avec modèle interne
- Point sur les taxonomies V2
- Point sur TfU
- Questions diverses

Ce compte-rendu vient en complément des planches présentées.

Groupe XBRL Europe « Supervisory reporting »

Le groupe, couvrant les reportings banque et assurance, est créé et a commencé à mettre en place un wiki.

Tous les membres de XBRL France sont invités à s'incrire.

La première réunion audio aura lieu le 26/03 à 10h30.

Deux superviseurs nationaux en font actuellement partie : France et Belgique.

Point sur la taxonomie – V1.5.2.b / V1.5.2.c

La version V1.5.2c est sortie fin février dernier. Elle a été produite avec les nouveaux outils de génération.

Les instances produites avec la V1.5.2c sont compatibles avec celles de la V1.5.2b.

Beaucoup de contrôles sont désactivés dans les deux versions, dont une partie sera sans doute réactivée en version 2.

La différence entre les deux versions concerne en particulier les états SCR S.25.01 et S.25.02 sur les fonds cantonnés en modèle interne partiel (article 112 de la réglementation), qui ne fonctionnent pas en 1.5.2b, nécessitant une remise complémentaire Excel à l'ACPR.

Point sur les remises à l'ACPR

La remarque a été faite que rien n'indique sur les sites OneGate de test et de production quelles sont les taxonomies utilisables sur les sites ; ainsi on ne sait actuellement pas si la V1.5.2b est opérationnelle sur le site de test (prévu début mars).

Règles de remise

Les règles actuellement utilisées ont été reprises de l'EBA. L'EIOPA a réécrit et renommé l'ensemble des règles.

Les problèmes sur cette reprise de règles concernent principalement :

- L'expression et la précision des valeurs numériques : l'EIOPA voudrait une précision au centime d'euro, ce qui paraît totalement irréaliste aux membres du groupe de travail.
- Format des URI: l'EIOPA est poussé à abandonner la codification URL complète pour les identifiants, celle-ci étant fastidieuse à remplir (en 2014, personne ne l'a fait correctement), et prendre une autre solution (exemple pour le code ISIN, mettre ISIN:valeur ou ISIN/valeur). En V2, il faudra utiliser comme identifiant d'entité le LEI; actuellement le LEI ou le SIREN sont tous deux utilisables pour les données métier (à vérifier).
- Les Tuples multiples, bien que possibles pour les remises à l'ACPR, sont déconseillés par l'EIOPA, l'ACPR recommande de n'en mettre qu'un par remise.

Taxonomie V2

La V2.0 doit sortir en juillet. Elle sera précédée de deux drafts publics, la 1.6 fin mars (sur un sousensemble du périmètre) et le 1.7 fin mai (sur l'ensemble du périmètre).

Une V2.0.1 apportant des correctifs à la v2.0 est prévue en septembre, si nécessaire.

En cas de demandes de modifications par la CE, à laquelle le set 2 des ITS sera soumis le 30 juin prochain, une version 2.1 devrait sortir en novembre 2015 !

TfU

Pour des problèmes de budget et de ressources expertes ayant quitté l'EIOPA, celle-ci va se désengager du projet TfU et le donner à la communauté Open source.

Cela entraînera également l'abandon du TfS, ce qui pose un problème à l'ACPR pour le développement de la taxonomie pour les ENS.

Points divers

Les prochaines formations sur XBRL sont organisées les 31 mars, 1^{er} et 2 avril.

Les journées « XBRL week in Europe » auront lieu à Madrid du 1^{er} au 3 juin prochain.

La prochaine conférence internationale XBRL aura lieu début septembre à Copenhague.

<u>Prochaine réunion</u>

Mardi 5 mai 2015 9h – 10h30 dans les locaux de l'ordre des experts comptables.